



## Bris de glace problème garage

Par **Mike46**, le **24/05/2007** à **19:20**

Bonjour,

J'ai eu un bris de glace à la mi décembre 2006 , je me suis donc décider à le faire réparé le 26/12/2006 car je changeais d'assurance le 1/01/2007 et ayant quelques connaissances juridiques je savait qu'ils étaient dans l'obligation de payer .

Mais aujourd'hui le garage me réclame le montant de la réparation , je leur demande donc la facture avec la date d'intervention et là surprise ils ont facturé l'intervention au 3/01/2007 donc hors de mon contrat d'assurance .

Comment puis-je faire? Merci d'avance pour vtre réponse

Par **Christelle\_old**, le **25/05/2007** à **12:13**

Bonjour,

Il faut voir avec le garage, ce n'est parce qu'ils ont fait leur facturation au 3/1 qu'ils ont le droit de post-dater une intervention.

Dans un premier temps essayez de voir avec eux s'ils peuvent changer cette date...

Sinon peut-être qu'un bon d'intervention ou un devis comporterait la bonne date. Vous

pourriez alors essayer de vous arranger avec l'assurance en leur expliquant votre cas...

En dernier recours il y a la justice. Mais de toute façon, vous avez été assuré en continu.

Donc il y a une assurance qui doit payer, peu importe si c'est la première ou la seconde.

Par **Mike46**, le **25/05/2007** à **13:10**

D'accord je vous remercie, j'ai contacter le garage qui m'as dit qu'ils pouvaient changer la date de facturation , cependant étant donné qu'ils ont envoyer un original à l'assurance( daté du 3/01/2007) je leurs ai déconseillé de faire ca (faux,usage de faux). J'ai pris contacte avec ma précédente assurance qui m'as promis de rouvrir le dossier .  
Merci pour votre réponse.  
Cordialement